

Délibération
Du Comité Syndical
Du 18 décembre 2025

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 23/12/2025

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 22/12/2025

Id S2low : 062-256204033-20251218-A1_18_12_2025-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET

A1 : Attributions du Comité Syndical – Délégations au Président – Compte rendu

Rapporteur : Monsieur Philippe MIGNONET, Président du SITAC

Par délibération du 13 octobre 2023, le Comité Syndical a, dans le cadre de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégué au Président certaines attributions pour la durée de son mandat.

L'exécution des délégations, fait l'objet d'un compte rendu du Président au Comité Syndical.

Au cours de l'année 2025, le Président a ainsi recouru aux délégations lui permettant :

- « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres relatifs aux travaux, fournitures et services qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant » ;

- « d'engager les avances de fonds pour le fonctionnement de la régie d'avance créée par délibération du 07 février 2012 pour le paiement de frais de route (autoroute, parking, SNCF), de repas et denrées alimentaires, de déplacements, d'achat de timbres fiscaux, de cartes grises et de petites fournitures de bureau ».

Conformément au guide interne d'application des procédures de la commande publique du SITAC, modifié par délibération du 21 février 2024, les prestations suivantes ont été commandées après mise en concurrence selon les règles de la procédure adaptée :

Objet	Prestataire	Montant (€HT)	Date
Remplacement des girouettes sur les bus Créalis	LUMIPLAN TRANSPORT	8 396.89	07/01/2025
Remplacement des vitres d'un abribus à Les Attaques	URBANEO	442.00	24/01/2025
Levés topographiques pour les plans de l'arrêt « salle handisport » à Coulogne	BPH	650.00	27/03/2025
Acquisition d'un outil informatique de gestion de l'inventaire physique et comptable	APSYNET	17 618.00	27/03/2025
Remplacement des portails d'accès au site du dépôt de bus	NOYEZ CLOTURES	33 299.12	25/04/2025
Mise en peinture des zones de travail de l'atelier du dépôt de bus	AEGL	12 487.01	06/05/2025
Réalisation et pose du covering du bus à impérial UNVI	FDB DECORATION	8 100.00	12/05/2025
Acquisition d'un sanitaire bout de ligne au Beau-Marais pour les chauffeurs	Groupe Maillard Industrie	37 240.00	20/05/2025
Nettoyeur de pistolet à peinture et table de préparation	FETEL	6 795.01	28/05/2025
Installation des équipements embarqués (caméras et cellules	CIBEST	4 776.00	17/07/2025

de comptage) dans le bus à impérial UNVI + fourniture du pack câblage			
Câblage et écrans pour le bus à impérial UNVI	LUMIPLAN TRANSPORT	12 346.52	04/08/2025
Fourniture et pose d'un abri à vélos et trottinettes au centre bus	URBANEO	7 840.00	02/09/2025
Acquisition de matériel informatique pour le SITAC (deux ordinateurs de bureau)	STIM PLUS	1 440.00	22/09/2025
Entretien des menuiseries du bâtiment administratif du dépôt de bus	ROGER DELATTRE	11 939.00	26/09/2025
Raccordement eaux usées des WC chauffeurs (rue Henri Matisse)	GUINTOLI	15 500.00	01/10/2025
Acquisition d'un outil numérique de suivi et gestion des données du réseau de transport	FLOWLY	18 000.00	24/10/2025

Par ailleurs des marchés sont en cours d'exécution sous la forme d'accords-cadres à bons de commande, en 2025 les ordres de service ci-après ont été notifiés :

Travaux de génie civil pour l'installation de nouvelles stations vél'in – OS n°8 de l'accord-cadre (station « Sapin » à Coquelles)	HEMBERT TP	9 014.00	28/03/2025
Accord-cadre pour la fourniture et pose d'abribus – OS n°1 - Fréthun	URBANEO	3 603.00	26/09/2025
Accord-cadre pour la fourniture et pose d'abribus – OS n°2 - Sangatte	URBANEO	5 500.00	21/10/2025
Accord-cadre pour la fourniture et pose d'abribus – OS n°3 – Hames-Boucres	URBANEO	3 375.00	04/12/2025
Accord-cadre pour la fourniture et pose d'abribus – OS n°4 – Bonningues-les-Calais	URBANEO	3 375.00	04/12/2025

La régie de dépense du SITAC a été utilisée pour un montant total de 1 640.02€ au cours de l'année 2025.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **PREND ACTE** du compte rendu du Président.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi douze décembre.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Anne DECAESTECKER
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Jean-Marc LEROY
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ
Monsieur Dominique DARRE
Monsieur Daniel DIWUY

Excusés :

Madame Patricia BASSET
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Bernard DELALIN, pouvoir à Michel HAMY
Monsieur Jean-Michel DORET
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX, pouvoir à Yves SANDRAS
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN

Absents :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Patrice CAMBRAYE
Monsieur Jean-François LACROIX
Madame Maïté MULOT-FRISCOURT
Monsieur Jean-Luc MAROT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT